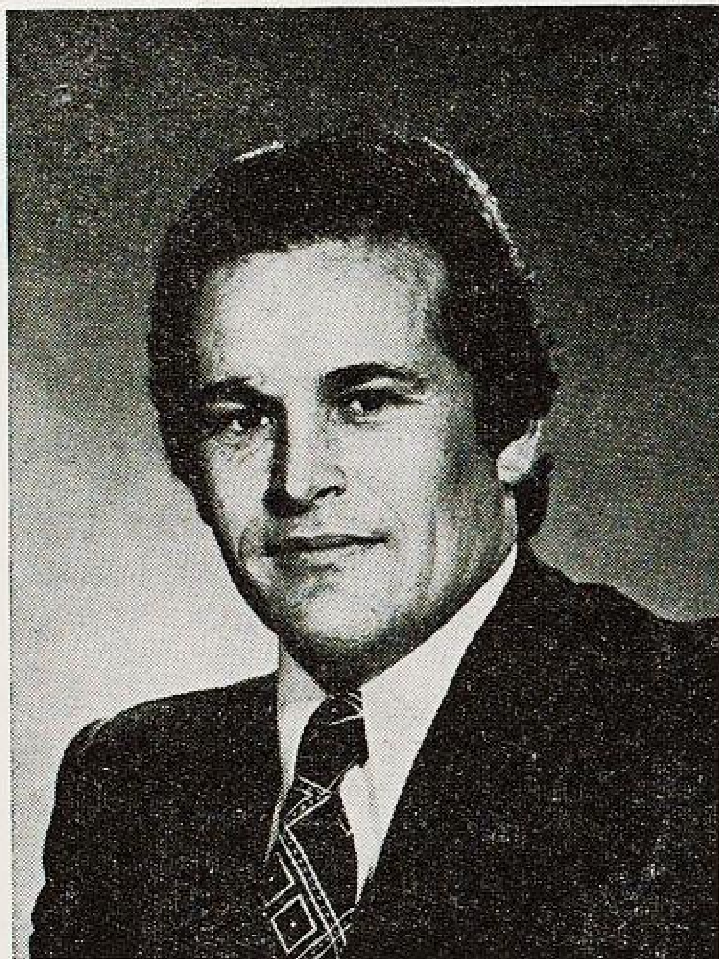


Daniel GUÉRIN

38 ans, marié 3 enfants

Ouvrier à 16 ans, Ingénieur Conseil Indépendant
en Gestion et en Informatique

Suppléant :
Eric de FIQUELMONT
Maîtrises de Mathématiques et d'Histoire,
Chargé de Mission à l'Equipement,
Spécialiste de l'Habitat Ancien,
Président du Comité de la Protection
du Patrimoine et des Sites de Paris.



PARTI SOCIALISTE DÉMOCRATE
NOUVEAU CONTRAT SOCIAL (Président M. Edgar Faure)
ASSOCIATION DÉMOCRATIE FRANÇAISE
GAULLISTES DE PROGRÈS

Soutenu et encouragé par les groupes d'imagination et de proposition, nous avons fait acte de candidature.

En effet nous déployons tous nos efforts pour éviter à la France une épreuve difficile.

La France « coupée en deux », c'est une situation artificielle qui ne correspond pas à la réalité.

Nous voulons pour la France réaliser une nouvelle majorité pour une Société humaniste sociale et démocrate pour la justice, la liberté, la participation.

Nous acceptons le Programme de Législature présenté par M. BARRE que nous amendons et completons de plusieurs propositions.

I. — DES CITOYENS LIBRES ET PROTEGES

— Perfectionner la garantie des droits de la personne.
— Renforcer les droits du citoyen face à l'administration.
— Créer un délégué du médiateur dans chaque département.
— Développer les pouvoirs locaux.
— Faire participer les Français à l'administration de leur commune par la voie du référendum communal.

RENDRE LA FRANCE AUX CITOYENS

Le Chef du Gouvernement a, dans un premier chapitre de son programme, développé le thème « Des citoyens libres et responsables ». Oui, mais avec, outre les mesures proposées, des changements fondamentaux. Il faut sortir la France de sa division en deux blocs liés l'un à la droite, l'autre au Parti Communiste et qui enferme notre pays dans le choix entre le conservatisme et le bouleversement.

C'est pourquoi, nous proposons la réforme du scrutin par l'instauration de la proportionnelle. Elle seule permettrait en effet à tous les courants de pensée politique du pays d'être représentés au Parlement en proportion de leur importance et sans lien de dépendance les uns à l'égard des autres. La division de la France en deux empêche la venue au pouvoir d'une majorité de troisième force axée sur la réforme raisonnable de la société. C'est ainsi que les élus socialistes pourront devenir réellement indépendants à l'égard du Parti Communiste et que les élus centristes ne seront plus tributaires de la droite la plus conservatrice.

L'argument qui consiste à prétendre que ce système électoral serait un retour à la IVe République oublie volontairement l'actuelle constitution.

Certains des membres de la Majorité sont partisans de la proportionnelle. Aucun n'ose le dire. Ils sont enfermés dans le carcan majoritaire avec des partis qui y sont formellement opposés. Ils ont même voté dans la discipline l'obligation pour un candidat d'obtenir 12,5 % des voix pour avoir le droit de se représenter au deuxième tour.

La même remarque vaut pour la régionalisation. Nous voulons décentraliser les décisions parisiennes. « Où est donc passée la région » ?

L'élection au suffrage universel direct d'une assemblée régionale lui donnerait des pouvoirs dans le domaine économique, pour l'aménagement du territoire et lui permettrait d'associer la région à l'élaboration du Plan. La région doit rapprocher le pouvoir du citoyen. C'est pourquoi, nous proposons de lui donner un contenu démocratique.

Il faut donner au Parlement une vocation de management pour la gestion du Produit National : Budget de l'Etat, Transferts sociaux, face à l'administration technocratique tentaculaire.

II. — LE PROGRES ECONOMIQUE AU SERVICE DE L'EMPLOI

— Assurer un développement régulier de l'économie française.
— Réaliser une pause des charges sociales et fiscales.
— Encourager la création d'entreprises.
— Revenir à la vérité et à la stabilité des prix par une économie de concurrence.
— Orienter l'épargne vers les entreprises.
— Faire participer le commerce et l'artisanat à la modernisation de notre économie.
— Renforcer nos exploitations agricoles.
— Intensifier la politique d'aménagement du territoire.

Comme M. Barre, il faut avoir le courage et la détermination de dire la réalité des possibilités de la France.

Dire qu'une économie solide permet seule le développement d'une politique sociale dynamique pour la justice et la liberté.

La réalité économique résulte de l'expérience qui a montré que l'initiative privée et la responsabilité individuelle sont plus efficaces et réussissent mieux que toute autre forme d'organisation. Dans notre projet, le gouvernement donne une direction à l'économie. L'entreprise privée fonctionne dans ce cadre. Elle y trouve une certaine sécurité. Il n'est pas question d'une planification absolue jusque dans les détails. Actuellement, l'Etat se mêle des détails par une bureaucratie tâtillonne, et il oublie l'essentiel qui est la direction générale de l'économie. On doit abandonner le système du libéralisme bureaucratique.

Faire une étude systématique de tous les produits importés pour tenter de les produire en France.

Rendre compétitifs nos produits afin que les industries françaises, à qualité et prix égaux, donnent la priorité à des utilisations françaises.

La bataille sur le montant du S.M.I.C. est un faux problème, il serait plus intéressant à ce niveau de revenu de parler de l'utilisation en pouvoir d'achat.

Il faut considérer une liste limitée de produits de première nécessité, faire une étude approfondie des réseaux depuis la production jusqu'au consommateur et maintenir les prix de ces produits avec un taux maximum de hausse toujours inférieur à l'augmentation du pouvoir d'achat du S.M.I.C.

Ces études devront être dirigées par des responsables des branches d'activité concernées.

III. — LA SOLIDARITE AU SERVICE DE LA JUSTICE SOCIALE

— Mener une politique active de l'emploi.
— Accroître la participation dans l'entreprise.
— Maintenir le niveau de vie et augmenter les revenus les plus modestes.
— Favoriser la famille.
— Renforcer la solidarité en faveur des personnes âgées.
— Améliorer la vie des femmes.
— Aménager la durée du travail.
— Permettre à tous les Français de détenir un patrimoine.
— Renforcer la justice fiscale et simplifier la fiscalité.

IV. — ELEVER LA QUALITE DE LA VIE EN FRANCE

— Appliquer la charte nationale pour la qualité de la vie.
— Donner des vacances à tous les jeunes Français.
— Généraliser l'éducation préscolaire.
— Améliorer la formation des maîtres.
— Adapter à ses missions l'enseignement supérieur.
— Accroître l'aide financière apportée aux clubs et aux associations sportives.
— Favoriser l'accès à la culture.

Le nouveau contrat social propose de bloquer le volume global des « transferts sociaux » (impôts et cotisations de Sécurité sociale) à leur niveau actuel (50 % du revenu national) et à tout mettre en œuvre pour le ramener aussi rapidement qu'il sera possible à celui de l'année 1974 (40 % du revenu national).

RAPPEL

— **Propositions de lois déposées par le Président Edgar Faure et plusieurs de ses collègues membres du Groupe d'Etudes Parlementaire pour un Nouveau Contrat Social :**
— instauration d'un contrôle parlementaire sur le budget des organismes de Sécurité sociale (n° 3395),
— participation du budget de l'Etat au financement du régime général de Sécurité sociale (n° 3419),
— défense et promotion de la ruralité (n° 3420),
— dégrèvement d'impôt sur le revenu en faveur de certains investissements à long terme (n° 3421),
— protection de l'épargne populaire contre les conséquences de l'inflation (n° 3422),
— droit au travail et premier emploi des jeunes (n° 3423).
— **Proposition de loi sur les libertés, par Hubert Thierry.**
— **Proposition de loi constitutionnelle sur les libertés et les Droits de l'Homme.**
— **Proposition de loi instituant la société anonyme à gestion participative.**

NOUS NE VOULONS PAS :

Le Programme Commun Socialo-communiste bien actualisé c'est le programme de gouvernement communiste, le capitalisme d'état a démontré depuis longtemps son incapacité à développer une société humaniste. Les vrais socialistes ne peuvent être dupes d'un mauvais marché...

Nous voulons penser qu'ils sont abusés par une pression constante et entretenue des mass-média qui veulent montrer que l'aspect négatif de toute action. Triste spectacle des faux prédicateurs irresponsables.

La technocratie dans l'administration.

Supprimer le pouvoir politique de la technocratie dans l'administration ne doit pas être éternellement un vœu pieux et devenir un serpent de mer.

Nous mettons tous notre imagination, notre énergie et notre détermination au service du bien public.
Vous aussi, faites preuve d'imagination et de bon sens.
VOTEZ POUR L'UNITÉ NATIONALE, VOTEZ POUR LA FRANCE
VOTEZ POUR LA SEULE VOIE OUVERTE VERS L'AVENIR LA VOIE SOCIALE ET DEMOCRATE

VOTEZ
Daniel GUÉRIN
ERIC de FIQUELMONT

N.B. - Compte tenu des possibilités de cette circulaire, Daniel GUERIN se tient à votre disposition pour tout complément. d'information, 22, rue de l'Erable, 78720 DAMPIERRE, 052.52.68.

IMP. KERMEUR - RAMBOUILLET - ☎ 483-17-41